Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Préparation en vue d'un séjour en hébergement temporaire

À l'intention des usagers et de leurs proches

Différentes informations que vous devez connaître à propos de l'hébergement temporaire

1. Lors de votre hébergement, vous devez fournir certains articles personnels ou débourser des frais pour certains services.

Vous devrez fournir les articles suivants :

- Les produits d'incontinence : culottes d'incontinence, alèses, protège-dessous, piqués;
- Les médicaments prescrits préparés par la pharmacie sous forme de dosettes scellées identifiées pour toute la durée du séjour;
- Brosse à dents, pâte à dents, rince-bouche et produits d'entretien pour prothèses dentaires;
- Crème à raser, rasoir, lames et lotion après-rasage;
- Peigne et brosse à cheveux, shampooing, revitalisant et produits coiffants;
- Produits de beauté et antisudorifique/déodorant;
- Serviettes hygiéniques;
- Tabac, boissons alcoolisées et abonnements personnels aux revues et journaux;
- Les aides techniques utilisées : marchette, fauteuil roulant, toiles de transfert, système avertisseur en cas de chute, etc.;
- Les orthèses et prothèses.

Les éléments suivants seront à votre charge :

- Services du barbier ou de la coiffeuse;
- Achat de vêtements;
- Entretien des vêtements, pressage par le nettoyeur, altérations aux vêtements, etc.;
- Repas commandés ou pris à l'extérieur du milieu;
- Frais d'installation d'un téléphone personnel et paiement des frais interurbains;
- Frais d'installation, d'achat, de location ou de câblodistribution, incluant les frais d'internet;
- Organisation et frais pour les déplacements de transport personnels pour des rendez-vous ou sortie à l'extérieur du milieu, sauf si le transport requis est associé à la condition médicale pour laquelle l'usager est hébergé de façon temporaire;
- Installation d'un air climatisé, applicable selon les milieux.

Direction des services de soutien à domicile et de la gériatrie
Septembre 2025

Québec

Les éléments suivants vous seront offerts par le milieu :

- Trois repas par jour et deux collations;
- Services professionnels requis à l'exception du suivi médical;
- Aide et soutien aux activités de la vie quotidienne et domestique;
- Literie, serviettes de bain.

2. Tarification des soins post-aigus :

- **Hébergement temporaire** (répit aux familles, urgences sociales, etc.) : La tarification est de 15 $ par jour à compter du premier jour d'hébergement temporaire, et ce, sur tout le territoire. Habituellement, l'heure de départ est à 10 h et l'heure d'arrivée est à 13 h.